



COMMUNIQUE DE PRESSE

Grenoble, le 11 juin 2018

Qualité de vie au travail : l'UGA signe un accord-cadre avec les partenaires sociaux et s'engage sur 60 actions concrètes

Le lundi 11 juin 2018, alors que vient de s'ouvrir la semaine nationale de la qualité de vie au travail, le Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) et le Comité technique de l'Université Grenoble Alpes ont signé un accord-cadre pour la Qualité de vie au travail. Cette signature marque une étape importante dans le processus de concertation et de co-construction engagé par l'établissement avec les organisations syndicales depuis 2015 pour accompagner la fusion des trois universités grenobloises. Toutes les organisations syndicales ont voté en faveur de cet accord à l'exception de la CGT qui s'est abstenue. L'UGA est la première université française à adopter un accord-cadre dans le domaine de la QVT signé par les organisations syndicales et la présidence. Cet accord est assorti de 60 actions concrètes pour améliorer le bien-être au travail des 5 800 personnels de l'UGA.

« Je me félicite de la signature de cet accord qui est porté par la conviction partagée qu'une bonne qualité de vie au travail de l'ensemble des personnels est le socle de sa performance sociale et donc globale. L'objectif de cet accord est que chacun puisse trouver sa place et s'épanouir au sein de son environnement professionnel. Cet engagement en faveur du bien-être au travail est inscrit dans le 1^{er} projet stratégique 2016-2020 de l'Université Grenoble Alpes et devra fonder durablement la recomposition engagée vers l'Université intégrée. J'ai accueilli favorablement les remarques des organisations syndicales consistant à rester collectivement vigilants sur les délais de mise en œuvre et les moyens alloués à cet accord cadre » déclare Patrick Lévy, Président de l'Université Grenoble Alpes et coordinateur de l'Idex grenobloise.

L'originalité de cet accord cadre est d'être issu d'une véritable concertation sur le long terme avec les représentants du personnel et de s'appuyer sur les résultats de l'enquête menée en janvier 2017 auprès des 5 800 personnels de l'UGA. Plus de 40% des agents de l'Université avaient alors répondu (voir détail des résultats en téléchargement en fin de communiqué).

Une conférence sociale pour proposer 60 actions concrètes prioritaires en faveur de la QVT

Sur la base de cette grande évaluation qui touchait à tous les aspects de la vie professionnelle des personnels, une conférence sociale organisée en juin 2017, regroupant l'ensemble des élus de l'Université, le CHSCT, des représentants des Conseils d'UFR, le Comité de prévention de l'UGA et la Direction de l'établissement a travaillé autour de 10 thématiques identifiées par le CHSCT.

La synthèse des travaux de la conférence sociale a permis de proposer 60 actions prioritaires, réparties en 6 thématiques, présentées dans l'accord-cadre signé ce jour.

Six thématiques sur lesquelles se rattachent les 60 actions de QVT ont été définies :

1. Compétences-parcours professionnels

- 2. Contenu du travail
- 3. Egalité professionnelle et conciliation vie professionnelle / vie personnelle
- 4. Engagement et management
- 5. Relations et environnement de travail / climat social
- 6. Santé au travail

Parmi les actions phares de cet accord, on retiendra :

- le déploiement du télétravail expérimenté sur la période 2017/2018 qui a permis à 109 personnes de travailler à distance.
- La création d'une charte des temps pour améliorer la gestion du temps au travail dans toutes ses dimensions en tenant compte des nouveaux outils et de l'emprise du numérique
- L'élaboration d'un parcours de formation à l'entrée dans la carrière d'enseignant-chercheur
- Le renforcement du dispositif de veille et de prise en charge des situations de RPS
- L'adoption d'un dispositif de veille et de lutte contre les violences sexuelles et sexistes
- Le lancement d'études de faisabilité pour une crèche et une maison des personnels
- L'accompagnement de la fonction managériale par le déploiement d'une offre de formation
- La refonte de l'intranet pour un meilleur accès aux informations pratiques
- Le renforcement de l'implication dans les activités culturelles et de loisirs
- L'accompagnement plus poussé des agents en reprise à la suite d'une absence pour raison de santé
- La promotion des actions en faveur de la prévention de la santé

À PROPOS

L'Université Grenoble Alpes – UGA

Fruit de la fusion en 2016 des universités Joseph Fourier, Pierre-Mendès-France et Stendhal, l'Université Grenoble Alpes représente un acteur majeur de l'enseignement supérieur et de la recherche en France. Dans un monde de plus en plus compétitif, l'UGA a pour ambition de mieux répondre à l'ensemble des défis posés aux universités par le monde d'aujourd'hui et de demain, et d'être encore plus visible et attractif à l'international. Grâce à ses 80 laboratoires, en partenariat avec les organismes de recherche et les grandes écoles du site, la recherche à l'UGA gagne en interdisciplinarité pour être à la pointe de l'innovation. Son offre de formation couvre également l'ensemble des champs disciplinaires. L'UGA est aujourd'hui en mesure de proposer à ses 45 000 étudiants des formations transversales et de faciliter les passerelles entre les diplômes.

https://www.univ-grenoble-alpes.fr

Univ. Grenoble Alpes, université de l'innovation

Univ. Grenoble Alpes, l'université intégrée rassemblant les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche de Grenoble, correspond à un des principaux sites scientifiques français de renommée mondiale : 60 000 étudiants dont 9 000 internationaux, 5 500 enseignants-chercheurs et chercheurs, 3 700 doctorants, plus de 8 000 chercheurs accueillis chaque année, issus de tous les horizons. Univ. Grenoble Alpes s'appuie sur un écosystème innovant et dynamique, situé au cœur des montagnes, qui allie qualité de vie, audace et ouverture au monde.

http://edu.univ-grenoble-alpes.fr

Contact presse

Muriel Jakobiak-Fontana

Directrice adjointe communication de l'Université Grenoble Alpes muriel.jakobiak@univ-grenoble-alpes.fr

Tél. 04 76 51 44 98 / mob : 06 71 06 92 26

*Téléchargement de la plaquette des principaux résultats de l'enquête sur le lien cidessous